



+ simple et + sûr : le paiement en ligne !

Vous avez reçu une facture ou un avis de somme à payer pour l'usage d'un service public local (eau, cantine scolaire...)? Le paiement par internet est proposé sur tipi.budget.gouv.fr ou sur le site de la collectivité ?

Payez en ligne ! Plus besoin de vous déplacer ou d'envoyer un chèque ! Cette fiche vous présente les étapes du paiement sur tipi.budget.gouv.fr.

Vous avez besoin de :

- > la facture à régler
- > votre adresse électronique
- > votre carte bancaire OU, pour payer par prélèvement unique, les identifiants de votre espace Particulier impots.gouv.fr et, lors de la première utilisation, un RIB.

Total à payer **232,50 €**

Vous pouvez payer le solde de la cotisation selon l'un des modes suivants :
 - par Internet, en vous connectant sur www.tipi.budget.gouv.fr et en utilisant l'Identifiant collectivité XYZ999
 Référence: 2010-EM-00-1333

Payez en quelques clics !

Accédez au service de paiement en ligne

- 1 Dans votre navigateur internet, saisissez l'adresse du site tipi.budget.gouv.fr.
- 2 Vous accédez à la page d'accueil de ce site. Cliquez sur le bouton «**ACCÉDER AU PAIEMENT**».



Remplissez le formulaire

- 3 Saisissez les informations figurant sur la facture :
 - > l'identifiant collectivité puis cliquez sur «**Confirmer**»
 - > la référence de la dette ou de la facture puis «**Confirmer**».
- 4 Saisissez ensuite :
 - > le montant dû TTC, avec les centimes ou «**00**»
 - > votre adresse électronique, deux fois, puis «**Confirmer**».

REFERENCE DETTE

Veuillez renseigner la référence de la dette :

Identifiant collectivité : 0302316

Référence : 2010 - 020101931 - 0302011

RÉFÉRENCES

Pour effectuer votre règlement au profit de la collectivité SAINT-PIERRE, merci de préciser les informations suivantes :

Référence de la dette : 2010.0000000-1.000001

Montant : 223,50 €

Adresse électronique : saintpierrere@laposte.net

Confirmez l'adresse saisie : saintpierrere@laposte.net

Soit vous payez par prélèvement unique

5 Cliquez sur le bouton « Payer par prélèvement ».

6 Connectez-vous en saisissant les identifiants de votre espace particulier **impots.gouv.fr** :
 > votre numéro fiscal (figurant sur vos avis d'impôts et déclarations de revenus)
 > votre mot de passe
 puis cliquez sur « Connexion ».

Cliquez sur « je crée mon espace particulier » si vous n'avez pas encore d'espace sur impots.gouv.fr

Choix du mode de paiement

Payer par prélèvement Pour poursuivre cette procédure, vous devrez saisir vos identifiants impots.gouv.fr

Payer par carte bancaire

Connexion avec mes identifiants impots.gouv.fr

Numéro fiscal

Mot de passe

Mot de passe oublié / Mot de passe oublié

Je n'ai pas encore d'espace particulier sur impots.gouv.fr
 En cliquant sur ce bouton, vous serez dirigé vers le site impots.gouv.fr
À l'issue de la procédure, vous pourrez retourner sur notre site afin d'effectuer votre paiement

Cliquez sur « Poursuivre »

Choix du compte bancaire

Vous n'avez pas d'éléments de compte bancaire – Voulez-vous poursuivre le paiement par prélèvement et sélectionner un compte bancaire ?

Saisissez vos coordonnées bancaires

Sélection du compte bancaire à prélever

Appeler le compte

Titre

Adre

Cliquez sur « Valider »

Validation du paiement

Référence de la facture	Compte bancaire	Montant
ABC 123	FR88 - XXXX - XXXX - XXXX - XXXX - XXXX - 111	50,00 €

Je valide les informations indiquées et autorise le comptable public à présenter un ordre de prélèvement sur le compte bancaire que j'ai sélectionné.

Votre paiement est validé !
 Vous recevrez le ticket de paiement par courriel à votre adresse électronique.

Soit vous payez par carte bancaire

5 Cliquez sur le bouton « Payer par carte bancaire »

6 Saisissez les références de votre carte bancaire puis cliquez sur « Valider ».
 Si une nouvelle fenêtre s'ouvre (dispositif de sécurité de votre banque), saisissez votre code d'authentification (transmis par SMS) puis valider.

Votre paiement est validé !
 Vous recevrez le ticket de paiement par courriel à votre adresse électronique.

Choix du mode de paiement

Payer par prélèvement Pour poursuivre cette procédure, vous devrez saisir vos identifiants impots.gouv.fr

Payer par carte bancaire

Paiement sécurisé

Adresse de la carte

Numéro de la carte

Expire le /

Code de sécurité

Code programme à saisir de la carte